

Chambord : et maintenant l'amendement Martin-Lalande !

[illegible]

Le conflit entre l'établissement public qui gère le domaine de Chambord et la commune connaît un nouveau rebondissement.

Christophe Genodry

Christophe Gendron

(P) Cotre F.M.I., l'arrondissement a été dé-
posé par les députés Garcia, Bland,
Russeron, Dassaui, Douillet, Jacob,
Mme de La Raudière, Le Fort, Le-
clouche, Meunier et Sauvadet.